

Ville de VOUZIERS

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2015**

Conseil Municipal du 17 février 2015

Fabien GUICHARD

Débat d'orientations budgétaires

- Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
 - d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la commune,
 - d'apprécier les contraintes,
 - de discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités qui seront traduites dans le budget primitif,
 - de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.
- Il ne donne pas lieu à un vote.

*Texte réglementaire : le code
général des collectivités
territoriales prévoit
l'organisation d'un débat sur
les orientations budgétaires
dans un délai de 2 mois
précédant l'examen du budget*

Des contraintes :

La répartition des dotations globale de fonctionnement, de solidarité rurale et nationale de péréquation n'est pas encore connue à ce jour. Le calendrier des notifications n'a pas été publié.

La réforme des rythmes scolaires est intégrée en année pleine sur cet exercice.

La situation de Ardennes Machining Industries le jugement en appel de la procédure d'expropriation devrait être rendu fin juin 2015.

La situation financière de la commune a fait l'objet d'une réunion publique le 19 janvier 2015. L'audit effectué en 2012 par Monsieur Delamarre a été mis à jour. Le résultat de ce nouvel audit établit que la commune ne dispose plus de marge de manœuvre suffisante pour investir de façon conséquente.

Les différentes épargnes permettent de mesurer la capacité de la section de fonctionnement à dégager de l'excédent pour financer la section d'investissement, de façon directe ou par le biais du remboursement d'un emprunt. Compte tenu de la faiblesse de notre épargne nette, **le recours à l'emprunt pour 2015 est proscrit.**

La section d'investissement consommera son excédent ainsi que celui de la section de fonctionnement pour faire face au programme de cette année.



Notre épargne nette reste négative en terme de prévisions budgétaires malgré plusieurs actions :

- sur les recettes avec l'augmentation des tarifs et des taux d'imposition
- sur les dépenses avec une réduction significative des crédits ouverts au budget primitif 2015 pour le chapitre des charges à caractère général (-102 000 €),
- une baisse de l'enveloppe destinée aux subventions,
- une économie sur les indemnités des élus.

Un objectif en 2015

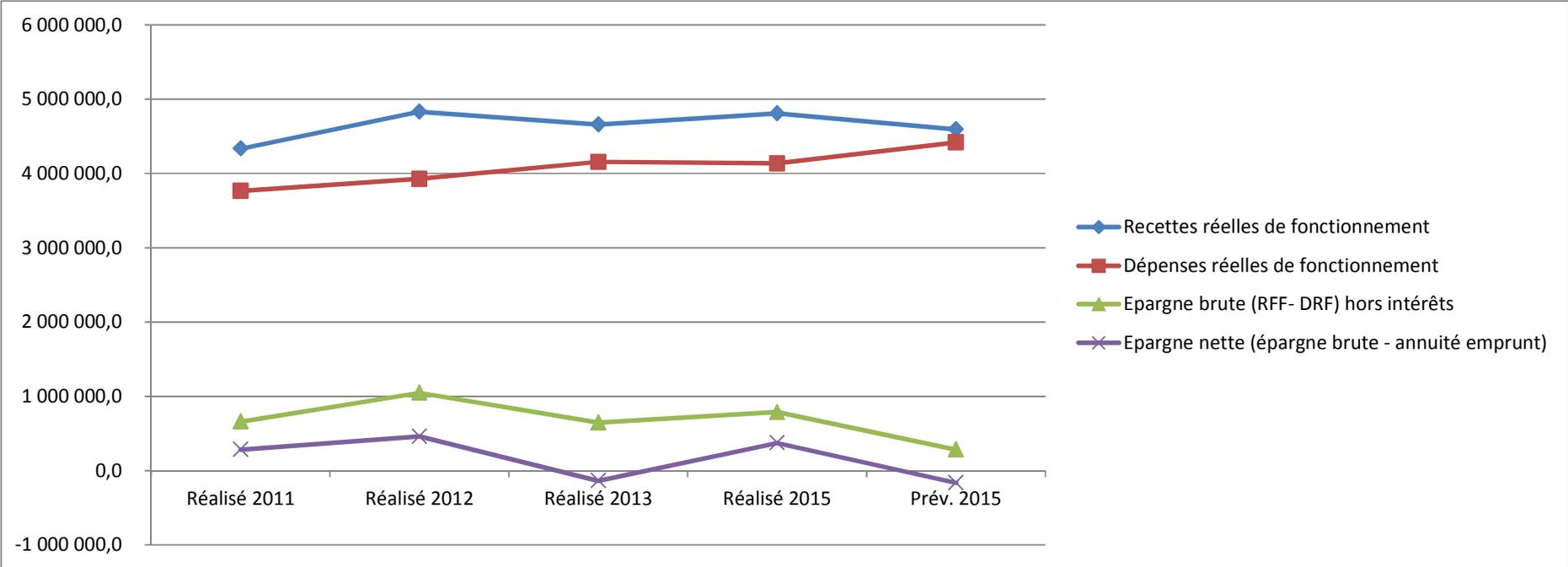
- **restaurer une épargne nette positive sur le long terme en travaillant sur les dépenses de fonctionnement et sur la gestion de la dette.**



Evolution des charges et produits de fonctionnement		Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Evolution annuelle moyenne entre 2011 & 2014	Prév. 2015	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	Charges à caractère général	1 065 894,31	1 144 439,43	1 298 207,27	1 161 628,07	2,25%	1 358 000
		Charges de personnel	1 954 090,59	1 997 504,36	2 033 064,74	2 193 528,29	3,06%	2 335 000
		Atténuations de produits	78 580,00	79 432,00	78 988,00	78 988,00	0,13%	79 000
		Opérations d'ordre	201 941,23	568 535,04	332 713,68	357 026,10	19,20%	154 500
		Charges de gestion courante	572 428,05	553 914,95	586 290,06	569 991,22	-0,11%	533 000
		Charges financières	89 091,69	86 443,73	112 951,32	116 228,73	7,61%	110 000
		ICNE, etc...	-2 007,64	1 916,97	9 056,44	1 317,37		-5 000
		Refinancement		57 847,15	30 269,39			
		Charges exceptionnelles et provisions	6 579,65	6 865,77	5 743,74	13 113,80	24,83%	9 500
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 966 597,88	4 496 899,40	4 487 284,64	4 491 821,58	3,31%	4 574 000
	RECETTES	Recettes						
		Atténuations de charges	58 960,74	78 612,87	72 684,41	138 423,00	33,69%	102 000
		Opérations d'ordre	17 500,70	10 479,03	27 506,16	59 527,82	60,04%	29 000
		Produits du domaine	232 527,92	247 356,60	245 957,27	272 858,82	4,34%	254 000
		Impôts et taxes	1 874 373,21	2 024 528,60	2 279 535,81	2 283 225,41	5,45%	2 342 000
		Dotations	2 006 117,30	1 936 441,34	1 761 624,64	1 807 877,70	-2,47%	1 758 000
		Produits de gestion courante	123 291,32	121 899,05	138 229,00	141 329,60	3,66%	135 500
		Produits exceptionnels	36 053,34	421 412,67	160 100,70	162 713,07	87,83%	1 610,82
		Reprise sur dotations et divers	1 925,64	497,82	250,00	300,00	-21,11%	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 350 750,17	4 841 227,98	4 685 887,99	4 866 255,42	2,96%	4 622 111		
Excédent	929 084,09	454 683,74	799 012,32	983 455,34	1,46%	1 357 889,18		
RECETTES TOTALES	5 279 834,26	5 295 911,72	5 484 900,31	5 849 710,76	2,70%	5 980 000		
Recettes réelles de fonctionnement	4 333 249,47	4 830 748,95	4 658 381,83	4 806 727,60	2,73%	4 593 110,82		
Dépenses réelles de fonctionnement	3 764 656,65	3 928 364,36	4 154 570,96	4 134 795,48	2,46%	4 419 500,00		
Epargne brute (RFF- DRF) hors intérêts	657 684,51	1 046 675,47	647 031,58	788 160,85	4,96%	283 610,82		
Epargne nette (épargne brute - annuité emprunt)	283 817,87	460 959,06	-137 087,93	371 921,88	7,76%	-164 389,18		



Evolution des épargnes brute et nette de 2011 à 2015 :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité directe (impôts ménages) TH, TFB, TFNB

Les évolutions nominales des bases d'imposition pour 2015 est de 0,9 %. Cette progression est appliquée sur les réalisations 2014, hors rôles complémentaires et supplémentaires.

L'état fiscal permettra d'être plus précis au moment du budget concernant les contributions directes et les compensations.

L'augmentation des taux d'imposition est proposée à 2 %.

L'attribution de compensation est de 830 700 €, soit 43 000 € de plus qu'en 2014. Cette évolution suit celle de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. En 2016, elle est annoncée au niveau de 2014.

Fonds de compensation des recettes intercommunales et communales

En progression depuis sa création en 2012.



Fiscalité indirecte

- Taxe sur l'électricité, droits de mutation, droits de place, autres taxes et emplacements publicitaires : les crédits sont adaptés par rapport aux réalisations 2014.

Dotations

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) : La dotation globale de fonctionnement connaîtra une baisse qui peut être calculée à hauteur de 80 000 €. Néanmoins, des mécanismes de péréquation devraient se mettre en place. Il est envisagé :

- une baisse de 50 000 € par rapport à la réalisation 2014 sur cette dotation,
- et une prévision conforme au compte administratif 2014 pour les dotations de solidarité rurale et nationale de péréquation.

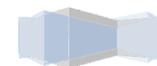
Autres participations : Le passage à 18 enfants de l'accueil petite enfance permet une augmentation des participations de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutuelle Sociale Agricole. Le solde du Fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires est également inscrit.

Atténuations de charges

Il faut noter le montant des remboursements sur rémunérations qui a été exceptionnel en 2014 à cause d'arrêts maladie conséquents. La tendance 2015 est comparable et comprend également le remboursement des frais de personnel liés à la mutation au sein de l'école Avetant de l'agent territorial spécialisé d'école maternelle de Ballay.

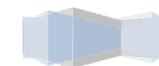
Les produits du domaine et de gestion courante

Les crédits sont adaptés par rapport aux réalisations 2014.



DOTATIONS ET CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Budget 2014	Réalisé 2014	OB 2015
Contributions directes			
Taxes foncières et d'habitation	<i>1 337 100</i>	<i>1 347 884</i>	<i>1 367 400</i>
Attribution de compensation	<i>787 700</i>	<i>787 760</i>	<i>830 700</i>
Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - FPIC	<i>22 200</i>	<i>33 464</i>	<i>33 500</i>
Dotations			
Dotation Globale de Fonctionnement	850 500	824 789	775 000
Dotation de solidarité Rurale	232 500	245 187	245 000
Dotation Nationale de Péréquation	26 500	58 678	58 500
Compensations			
Dotation Unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	15 400	15 374	15 400
Attribution du F.D.T.P.	113 500	99 696	89 700
Compensation exonération de Taxes Foncières	13 300	13 263	13 300
Compensation exonération de Taxes d'Habitation	103 300	103 308	103 300
Reversement Fonds Nationaux de Garantie individuelle des Ressources - FNGIR	-79 000	-78 988	-79 000
Total	3 423 000	3 450 415	3 452 800



CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

De nombreux crédits sont revus à la baisse en restant toutefois prudent. L'enjeu de ce budget est de diminuer encore ce chapitre en termes de réalisations.

Charges de personnel

Outre les évolutions de carrière et le remplacement des agents en congés maladie, il faut acter :

- ✓ le passage en année pleine de la réforme des rythmes scolaires,
- ✓ le remplacement de l'agent du CCAS par un agent Ville, compensé par la diminution de la subvention au C.C.A.S.

Ces charges comprennent aussi les frais de personnel de la piscine. Pour précision, ces charges sont intégralement remboursées par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise au même titre que les autres dépenses de la piscine.



Le Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources, est identique à 2014.

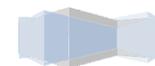
Les indemnités des élus comprennent un poste d'adjoint en moins ainsi qu'une diminution des indemnités de 10 %.

CCAS : la subvention du Centre Communal d'Action Sociale diminue de 22 500 €, ce qui correspond à la prise en charge directe d'un poste par la commune à compter du 1^{er} juillet 2015 suite à un départ en retraite.

Subventions aux associations : l'enveloppe 2014 de 218 000 € est ramenée en 2015 à 200 000 €.

Les charges financières diminuent car il n'y a pas eu de nouvel emprunt depuis 2012.

Les charges exceptionnelles baissent (suppression des prix des illuminations et diminution des prix des maisons fleuries), la provision pour les cérémonies du 11 novembre 2018 est maintenue.



RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est alimentée à partir de la section de fonctionnement par :

- les amortissements des biens, retracés dans les opérations ordre,
- le virement de la section de fonctionnement

La section d'investissement dispose également d'un excédent de 585 523,80 €.

Subventions

Peuvent être inscrites :

- une subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour le réaménagement de la salle Robert Guédiguian au cinéma « Les Tourelles »,
- la contribution de Cinélia pour le passage au numérique (en 2012),
- une participation de la Fédération départementale d'électricité pour les travaux d'éclairage public de 2012 (éclairage des passages piétons, extension de réseau à Blaise et renouvellement de lanternes au parc Belluriez),

Le FCTVA est inscrit à hauteur de 33 880,22 €.

La Taxe d'aménagement n'est pas prévue, sa réalisation dépend des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les opérations patrimoniales, que l'on retrouve en dépenses d'investissement, servent à régulariser l'état de l'actif.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement des emprunts

Le remboursement du capital de la dette est inscrit à hauteur de 338 000 €. Les derniers emprunts souscrits présentent une durée d'amortissement de 15 ans alors que la durée de vie des équipements qu'ils financent est plus longue. Ces durées d'amortissement étaient imposées par le marché bancaire. Celui-ci a évolué depuis, il est envisageable de renégocier ces emprunts sur le budget Ville autant que sur le budget de l'assainissement.

Les opérations d'ordres comprennent l'amortissement des subventions reçues pour l'acquisition de biens amortissables. On retrouve ces opérations en recettes de fonctionnement.

Investissements en cours

Dans les restes à réaliser 2014, se trouvent les opérations suivantes :

- extension de la rue de Syrienne, maîtrise d'œuvre des travaux de réseaux d'eaux pluviales connexes aux travaux d'assainissement,
- la rénovation de l'aire de jeux du parc François Mitterrand,
- une évolution des logiciels et matériel informatique de la bibliothèque,
- la réfection du terrasson sud du tribunal
- l'acquisition d'un véhicule pour les services techniques municipaux.



Investissements nouveaux

Les dossiers d'investissement présentés pour l'obtention de subventions sont les suivants :

- Parking de l'école Dora Lévi,
- Accessibilité de l'Ecole Avetant,
- Accessibilité de la salle des Fêtes,
- Accessibilité de la salle Bellevue,
- Rénovation de la salle Bellevue,
- Travaux rue du Chemin salé,
- Dispositif façades,
- Etude de requalification du stade,
- Aire de jeux du Blanc Mont,
- Aire d'accueil de camping-cars,
- Aire de repos pour cyclotouristes

Ces projets seront inscrits au budget avec une programmation et un commencement d'exécution lié aux financements obtenus.

Outre l'investissement courant, l'acquisition d'un minibus et le réaménagement de la salle de cinéma « Robert Guédiguian » sont proposés. La rénovation de la salle de cinéma est subventionnée à hauteur de 50 %. L'acquisition du minibus est éligible à une aide de 25 %.

Le financement des études de faisabilité, d'avant-projet, de projet marqueront cette année le lancement du projet de pôle scolaire.

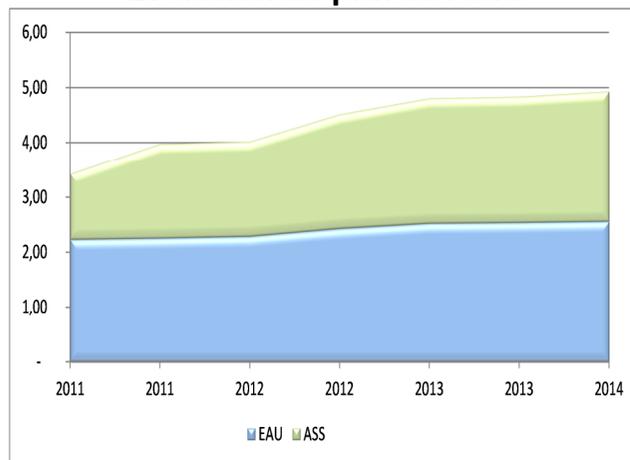


Budgets annexes

Le prix de l'eau est composé pour chaque service :

- d'une surtaxe qui sert à financer les investissements de la commune,
- de la part utilisée pour couvrir les charges de distribution et de traitement du fermier,
- de taxes revenant à l'agence de bassin,

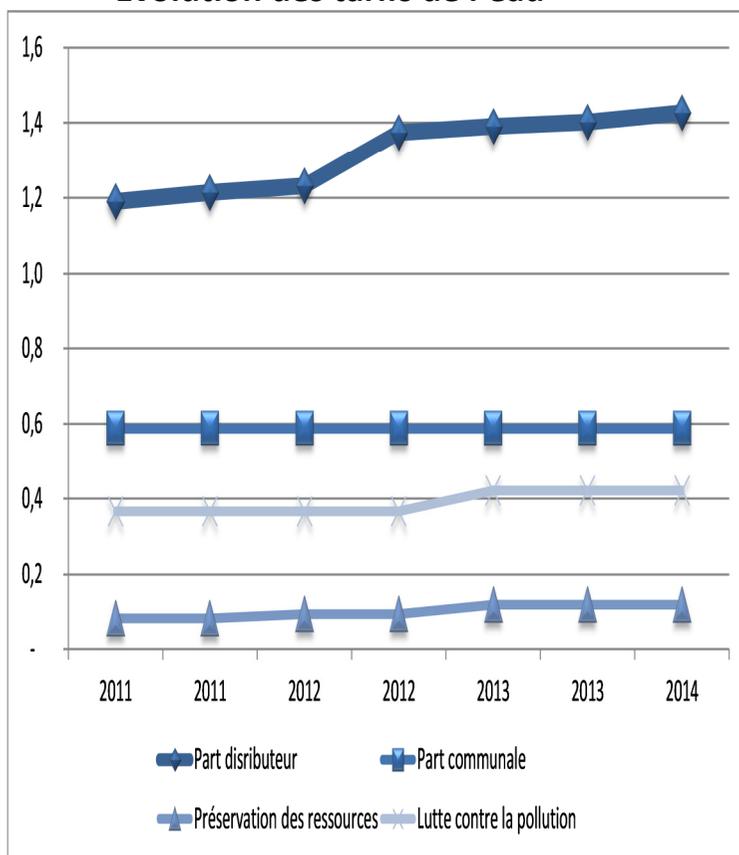
Evolution du prix de l'eau



Le principe fondamental des services publics industriels et commerciaux est qu'ils sont financés intégralement par les usagers.

Budget de l'eau

Evolution des tarifs de l'eau

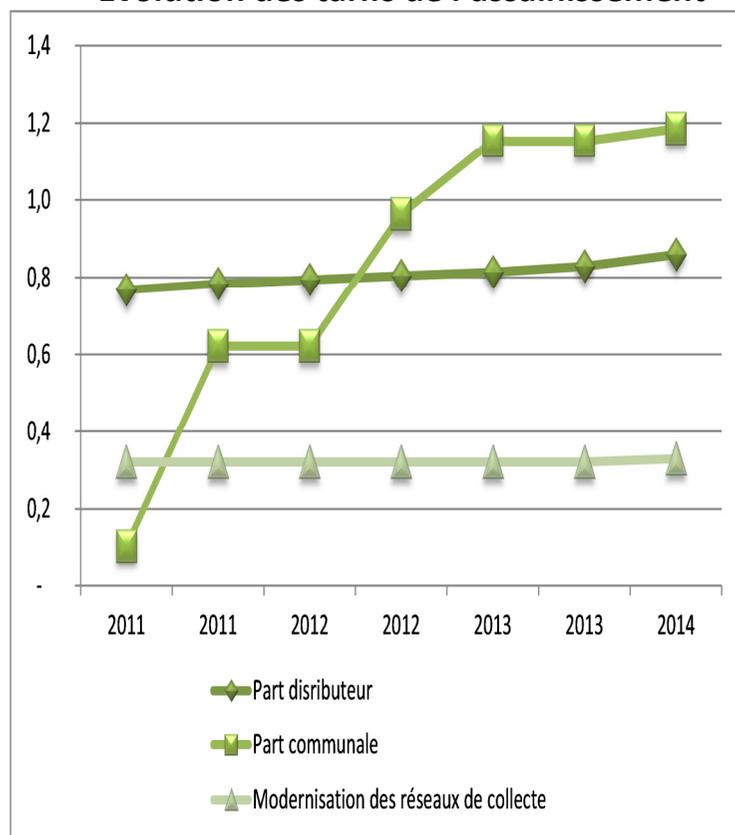


Ce service se caractérise par une stabilisation des tarifs et des investissements.

En 2015, il n'existe pas de besoin particulier. Une enveloppe de travaux sera constituée et utilisée en cas de nécessité.

Budget de l'assainissement

Evolution des tarifs de l'assainissement



Ce service se caractérise par des travaux importants.

En 2015, il s'agira :

- de solder le marché de travaux de reconstruction de la station d'épuration,
- de constituer une enveloppe de travaux concernant la mise en séparatif de la rue du Froid Manteau puis des études.

LES COMPTES DES COMMUNES

- données BPS exprimées en euros -

[Retour](#) - [Retour Menu](#)

[Imprimer](#)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

2013

DEPARTEMENT : ARDENNES

VOUZIER

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 4 349 habitants

Budget principal seul

En milliers d'Euros Euros par habitant Moyenne de la strate communes de 3 500 à 5 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) Ratios de structure Moyenne de la strate

OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT

				en % des produits	
4 534	1 043	1 027	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A		
1 243	286	407	dont : Impôts Locaux	27,41	39,61
142	33	55	Autres impôts et taxes	3,12	5,33
1 120	258	192	Dotations globales de fonctionnement	24,70	18,66
4 336	997	891	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	en % des charges	
1 960	451	413	dont : Charges de personnel	45,22	46,36
1 250	288	242	Achats et charges externes	28,84	27,13
152	35	31	Charges financières	3,51	3,52
193	44	35	Contingents	4,45	3,96
286	66	56	Subventions versées	6,59	6,23
199	46	136	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

				en % des ressources	
2 253	518	475	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C		
0	0	91	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	19,22
1 303	300	68	Subventions reçues	57,85	14,33
424	98	39	FCTVA	18,84	8,26
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
2 564	590	487	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	en % des emplois	
1 712	394	375	dont : Dépenses d'équipement	66,78	76,85
639	147	76	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	24,94	15,66
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
311	72	13	Besoin ou capacité de financement Résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
311	72	13	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
-113	-26	124	Résultat d'ensemble = R - E		

AUTOFINANCEMENT

				en % des prod. de fonct.	
501	115	203	Excédent brut de fonctionnement	11,06	19,82
354	81	177	Capacité d'autofinancement = CAF	7,80	17,20
-286	-66	100	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-6,31	9,77

ENDETTEMENT

				en % des prod. de fonct.	
3 020	694	814	Encours total de la dette au 31/12/N	66,61	79,24
792	182	106	Annuité de la dette	17,46	10,37

FONDS DE ROULEMENT

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de bases accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate
3 850	885	1 279	Taxe d'habitation (y compris THLV)	13	3	69
3 743	861	1 108	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
132	30	22	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate
En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate			
740	170	177	Taxe d'habitation (y compris THLV)	19,23%	13,80%
545	125	213	Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,56%	19,22%
33	8	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,76%	51,84%
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00%	0,00%
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00%	0,00%

Les produits des impôts de répartition

Produits des impôts de répartition			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate
En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-
0	0	0	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-